



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°13/2022

L'an deux mille vingt deux
Le Mardi 12 avril à 18h00

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Épinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni auditorium de l'Arche Bernadette, 1 rue de Lorraine à Thaon-Les-Vosges sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Vote du compte de
gestion 2021

Mme ARNOULD Nicole est nommée secrétaire de séance

**DATE DE
CONVOCAION**

SONT PRESENTS

18/03/2022

AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, BERTRAND Hervé, BŒUF Patrick, CHAMPAGNE Patricia, CHOLEY Bertrand, D'ALGUERRE Sylvie, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, FERRY Martine, FRANCOIS Gilbert, GAILLOT Thierry, GARCIN Daniel, GEORGÉ Dominique, GRASSER Jacques, GUILLAUMEY Jean-Marie, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEMESLE Christophe, MARCOT Véronique, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MATHEY Myriam, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PETIT Jean-Paul, POIRAT Hervé, POIRIER Stéphanie, RETOURNARD Philippe, ROBIN Patrice, ROCHE Monique, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, THIERY François, THOMAS Dominique, VAGNER Patrick, VILLEMIN Yannick.

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

44

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

1

SONT EXCUSES

ADAM Christine, BALAUD Frédéric, BEDON Julie, BOGARD Gérard, BOYÉ Pascale, BŒUF Patrick, COLNÉ Jacques, COMBEAU Jean-Michel, COTTEREAU Jacques, CREUSILLET Marie-Claire, DELGENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DREVET Frédéric, FATET Pascal, FOURNIER Michel, GRANDVALLET François, GREMILLET Lydie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMAMI Amira, HAMMOUALI Nadia, HUMBERT Nicolas, LABAT Antoine, MENNECIER Henri, MICHEL Jean-Pierre, MULLER Stéphane, NARDIN Patrick, NEXON Gilles, PARVÉ Emmanuel, PIERILLAS Patrick, PIERRE Gabriel, RELION Marie-Chantal, RICHARD Xavier, SIMONIN Stéphane, SYLVESTRE Pierre, TANNEUR Céline, TIHAY Jean-Christophe, TOUSSAINT Michel donne pouvoir à AIGLE Alain, VAGNE Daniel.

**NOMBRE DE
VOTANTS**

45

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

45

SONT ABSENTS

ALBERTOLI Patrick, BAILLY Pierre, CASSAGNE Philippe, HATIER Maurice, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, LASSERONT Elisabeth, SAVOY Violette

RAPPORT DU VICE-PRESIDENT

Monsieur le 1^{er} Vice-Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2131-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu l'instruction budgétaire M 14,

Considérant que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et qu'il doit être voté préalablement au compte administratif

Considérant que le trésorier a établi le compte de gestion de l'exercice 2021 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges,

Considérant que le compte de gestion est conforme au compte administratif,

Il apparaît les résultats suivants :

Résultat de l'exercice	Excédent	Déficit
Fonctionnement	272 532,02 €	
Investissement		-47 059,37 €
Solde global	225 472,65 €	

En intégrant les résultats reportés de l'exercice 2020, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultat de l'exercice	Excédent	Déficit
Fonctionnement	430 732,22 €	
Investissement		-133 320,00 €
Solde global	297 412,22 €	

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du 1^{er} Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

DECLARENT que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le trésorier comptable n'appelle aucune observation, ni réserve,

AUTORISENT le Président à signer tout acte utile afférent à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Yannick ALLEMIN

